



PBV

VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Tél : 05.46.44.15.92 - Fax : 05.46.44.16.94 - E-mail : pbv17@wanadoo.fr

C E

E.P.I. HAUTE VISIBILITE CLASSE 2

Conforme à la norme EN 471 Août 1994

UTILISATION GENERALE

Ce vêtement signale visuellement l'utilisateur afin de bien le voir dans les conditions dangereuses, de jour comme de nuit sous la présence d'une source lumineuse (phares, réverbères etc) . Le tissu à bandes rétro réfléchissantes , en réfléchissant la lumière apparaît en blanc argenté et permet de voir l'utilisateur en toutes circonstances .

Attention : La visibilité du vêtement peut être réduite par temps de pluie, de brouillard, la fumée, la pollution, la poussière .

Le port d'autres équipements de protection individuelle, bottes, harnais de sécurité ne doit pas cacher le tissu réfléchissant .

Les bandes réfléchissantes ne doivent pas être frotté avec des brosses métalliques ou autres matières abrasives .

STOCKAGE

Les vêtements doivent être stockés dans leur emballage d'origine dans un lieu sec et ventilé à l'abri de la lumière .

ENTRETIEN

LAVAGE : Ne doit pas excéder 60° - Ne pas faire de prélavage –

Ne doit pas excéder 50 minutes –

Ne pas utiliser de détergents à base de solvant ou de micro émulsions –

Ne pas utiliser d'agents de blanchiment .

NETTOYAGE A SEC : 30 maximum

SECHAGE : Ne pas sur-sécher – La température du tissu ne doit pas dépasser 120° C

S.A.R.L . P.B.V

46 RUE GEFFRE - BP 2097 - ZONE FIEF DU PASSAGE - 17010 LA ROCHELLE CEDEX 1
SOCIETE AU CAPITAL DE 24 000 € - RCS LA ROCHELLE B 334 298 270

pendant le séchage .

REPASSAGE : Température inférieure à 150° C

NOMBRE DE LAVAGES : 30 maximum

Organisme notifié : Centexbel (0493) Technologie park 7 . 9052 ZWIJNAARDE

S.A.R.L . P.B.V

46 RUE GEFFRE - BP 2097 - ZONE FIEF DU PASSAGE - 17010 LA ROCHELLE CEDEX 1
SOCIETE AU CAPITAL DE 24 000 € - RCS LA ROCHELLE B 334 298 270